

Image not found or type unknown



indivision avec une commune

Par **Apoustiac**, le **24/12/2023** à **09:11**

Bonjour, un ami souhaite me vendre un terrain agricole non utilisé (100 m²). or ce terrain se trouve en indivision entre lui et la commune, avec parcelles non délimitées. La commune a accepté de me mettre ce terrain à disposition pour un an, mais rechigne à accepter la vente. Il y a t'il un moyen de lui "forcer la main" pour qu'elle accepte, alors même que ce terrain est en friche. merci de vos réponses